

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

De l'Office Municipal des Sports de Lyon

- 22 mai 2006 -  
18h30

## Ordre du jour

- 1/ Accueil des participants
- 2/ Modification des statuts



**O**ffice **M**unicipal des **S**ports de Lyon  
405, avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon  
Tél. : 04 72 80 06 86 – Fax. : 04 72 73 65 67

# MODIFICATIONS DES STATUTS

Marc Feuillet expose les raisons qui amènent le comité directeur à proposer ces deux modifications.

**Article 1 :** il est formé sous le nom d'Office Municipal des Sports (OMS) de la Ville de Lyon une association déclarée, régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901. Les membres de cet Office sont élus pour une durée d'un mandat municipal.

Remplacé par :

**Article 1 :** il est formé sous le nom d'Office des Sports de Lyon une association déclarée, régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901. Les membres de cet Office sont élus pour une durée d'un mandat municipal.

\*\*\*\*\*

**Article 5 :** Le siège de l'Office est fixé à l'Hôtel de Ville de Lyon.

Remplacé par :

**Article 5 :** le siège de l'Office est fixé au 405, avenue Jean Jaurès – 69007 LYON, il peut être transféré à un autre lieu sur décision de l'assemblée générale.

Ces deux modifications ne sont pas approuvées car le quorum nécessaire à la délibération n'est pas atteint. Une nouvelle assemblée générale sera convoquée après un délai de quinze jours. Elle pourra délibérer quel que soit le nombre de participants.

# ASSEMBLEE GENERALE

De l'Office Municipal des Sports de Lyon

- 22 mai 2006 -

19h00

## Ordre du jour

1/ Rapport d'activité

2/ Rapport financier

3/ Orientations pour la saison 2006-2007

4/ Questions diverses



**O**ffice **M**unicipal des **S**ports de Lyon  
405, avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon  
Tél. : 04 72 80 06 86 – Fax. : 04 72 73 65 67

# RAPPORT D'ACTIVITE

## BILANS QUANTITATIFS

### Activités

Depuis la dernière assemblée générale, les activités de l'OMS ont été les suivantes :

- 9 réunions de bureau,
- 6 réunions avec les OFFISA et les Présidents de collèges,
- 2 réunions du comité directeur,
- 6 réunions de la commission "Communication",
- 1 réunion-débat sur les équipements sportifs du futur.

L'Office des sports a également participé à plusieurs assemblées générales de clubs et aux manifestations et réceptions organisées par la Ville

### Adhésions

Pour la saison 2004-2005, **304** clubs avaient adhéré à l'OMS.

A ce jour, pour la saison 2005-2006, **305** clubs de sport ont déjà adhéré ou ré-adhéré

## ACTIVITES DES GROUPES DE TRAVAIL

### Communication

La commission "Communication" s'est réunie six fois. Beaucoup d'idées en ont émané.

Sa principale réalisation est "FAIR PLAY", le journal de l'OMS.

### Subventions

Cette année encore, l'OMS a travaillé sur les demandes de subventions. Ses propositions, établies sur nos critères d'attribution, ont été acceptées à plus de 90% par Thierry BRAILLARD.

### Nouveaux statuts

Le projet des nouveaux statuts de l'OMS a été discuté avec les présidents des Offisa et les représentants des 12 collèges, en tenant compte des observations de la DRJSVA. Il a été présenté au comité directeur du 10 avril 2006 qui après discussion a préféré en différer l'approbation à 2007.

### Equipements sportifs du futur

Le Comité Directeur, sur proposition du bureau a souhaité mener une réflexion sur l'évolution des équipements sportifs anciens ou à créer dans les 15 prochaines années.

La première étape a été de faire venir un expert en la matière à savoir monsieur Gérard BASLE, maître de conférence à l'UFRSTAPS de l'université de Paris X, directeur du Master Professionnel "Management et droit des sports en milieu urbain".

La réunion du samedi 11 février 2006 qui s'est tenue dans les locaux du Club Rhodia Vaise a permis à une quinzaine de membres du Comité Directeur d'écouter Monsieur Gérard Baslé faire le point sur la situation actuelle des équipements sportifs et présenter ce que pourraient être les équipements du futur.

## **Tarifications des piscines**

A la demande de Thierry **BRAILLARD**, Adjoint aux Sport, les présidents de collège et les présidents d'office d'arrondissement ont étudié les tarifications d'accès aux piscines et le problème de leur application.

Après avoir pris connaissance des trois dernières délibérations du conseil municipal relatives à la tarification d'accès aux piscines, l'OMS a proposé à la Ville la gratuité pour 4 clubs lyonnais de haut niveau (CRV, **AQUA SYNCHRO LYON**, **LYON NATATION**, **LYON PLONGEON**), pour le sport scolaire et pour les clubs handisports et de sport adapté. Il a préconisé le demi-tarif pour les autres clubs lyonnais à condition qu'ils soient affiliés à la FFN ou à une fédération affinitaire ainsi que pour les structures sociales (MJC, Centres sociaux.. ). Pour toutes les autres structures, l'OMS ne demande pas de réduction. Un courrier a été envoyé à Thierry Braillard présentant ces propositions. Il faut une nouvelle délibération du conseil municipal pour que ces tarifs puissent entrer en vigueur. Affaire à suivre.....

## **EVENEMENTIEL**

### **Soirée des "Lions du Sport"**

Le 24 janvier 2006, s'est déroulée la soirée des "Lions du Sport" 2006 à laquelle les dirigeants des clubs affiliés à l'OMS étaient invités. Près de 120 dirigeants ont voté pour désigner le sportif de l'année.

Cette année encore, cet important évènement a été très apprécié.

### **Soirée "Annuaire 2005-2006"**

La soirée de présentation de l'annuaire 2005-2006 s'est déroulée le lundi 5 septembre à la piscine du Rhône. Organisée par notre partenaire "Sport 55", elle a connu un franc succès et une très forte participation des clubs de sport.

Elle a aussi permis de constater l'excellent impact du guide du sport sur les personnalités présentes.

### **Soirée "Beaujolais nouveau"**

Organisée au "**FISH**" par "**SPORT 55**" elle a été une réussite. Elle a réuni près de 200 dirigeants de clubs sportifs.

Elle a été suivie d'une soirée étudiante qui en revanche n'a pas connu la foule des grandes nuits !

## **SERVICES AUX ADHERENTS**

### **Annuaire du sport**

Le "Guide du Sport 2005-2006" a été tiré à 40000 exemplaires. Plus de 25000 exemplaires ont été distribués dans les mairies d'arrondissement, dans les clubs de sports et à l'annexe de l'Hôtel de Ville. La plus grande partie du reste a fait l'objet d'une distribution dans les milieux d'étudiants (BDE et coordinateurs de sports) et au grand public place Bellecour en septembre 2005.

Après la réunion de débriefing du 23 novembre **2005 avec l'agence "SPORT 55"**, il a été décidé de la reconduire pour la réalisation de l'annuaire 2006-2007.

## **Reprographie - Création graphique**

Comme prévu, la création du service "Reprographie - Création graphique" est un indéniable succès.

Entre les 5 premiers mois de 2005 et les 5 premiers mois de 2006, l'augmentation de l'activité est de 52%.

Pour consolider le poste "Reprographie - Création graphique", il a été décidé en bureau d'une part, une augmentation d'un centime d'euro des tarifs des photocopies couleurs et d'autre part, une légère modification de la tarification des travaux de création graphique. La compétitivité des tarifs appliqués ne s'en trouve pas altérée.

Il est à signaler que Marie Guy travaille pratiquement à temps plein pour ce service.

## **Autres services**

Le site Internet est créé mais n'est pas encore opérationnel car nous voulions attendre les informations 2006 des clubs pour les mettre en ligne.

En ce qui concerne les minibus, nous avons confié à la société Vlsiocom, partenaire de la FNOMS, le soin de démarcher des partenaires pour financer trois achats. Cette société a été présente près de 10 semaines sur Lyon entre février, mars et début avril. Elle s'est donnée jusqu'à fin mai pour réussir.... Nous ne sommes pas très optimistes et nous cherchons d'autres solutions qui vous seront présentées dans le rapport d'orientation.

Nous avons fait des propositions très avantageuses sur la téléphonie en liaison avec l'entreprise Coriolis Télécom. Une trentaine de clubs ont assisté à une réunion d'information en septembre 2005 et 15 clubs ont signé des contrats avec cette société.

Enfin, la mise à disposition des clubs de places pour les matchs des équipes de haut niveau de notre agglomération a bien fonctionné. Sur la saison 2005-2006, nous avons attribué aux adhérents :

**Pour l'OL : 1650**

**Pour le LOU : 800**

**Pour LHC: 400**

**Pour l'ASVEL : 150**

**Pour USLV XIII: 150**

Pour bien mettre en évidence la réalité de ce service, je vous propose un petit calcul:

1650 places à l'OL à 20€ de moyenne, cela représente 33000€, à rapprocher des 16500€ que représente le montant total des adhésions de vos clubs.

Ce service apporte ainsi à l'ensemble des clubs une aide supplémentaire de 16500€.

Voilà notre bilan, il est important et encore trop méconnu des clubs, même si sur une année, ce sont près de 50 bénévoles qui ont, suivant leur disponibilité, participé à nos travaux.

L'OMS doit être l'affaire de tous, nous avons voulu lui donner des missions nouvelles en développant de nouveaux services. Votre présence ce soir est pour nous un encouragement à poursuivre dans cette voie, mais n'hésitez pas à venir vous aussi donner un coup de main, n'hésitez pas à parler de nous et à faire connaître notre action.

**Jean-Claude MORETTI**

Secrétaire général

# RAPPORT FINANCIER 2005

Comme celui de 2004, l'exercice 2005 se termine avec un résultat positif après 2002 et 2003 en déficits.

En 2005 l'excédent est de 7581 euros soit la moitié de l'objectif fixé pour pérenniser nos emplois jusqu'en 2009.

D'une manière générale, les charges et les subventions sont stables.

Le total des subventions est le même qu'en 2004 avec une diminution du CNASEA de 13 % et la suppression de la subvention pour l'annuaire.

La masse salariale est en augmentation (+8%) car nous devons faire face à une augmentation de la quantité de travail dûe en particulier au service reprographie.

Je rappelle que si nous pouvons faire des tarifs intéressants, c'est parce que l'Office des Sports prend en charge sur son fonctionnement général, le salaire de Marie qui se consacre à 100% de son temps à la création graphique et à la reprographie.

Autre augmentation importante, les fournitures administratives, liée en particulier à l'achat de papier et à la maintenance du photocopieur.

Enfin, nous avons maintenu une politique de rigueur sur les autres frais généraux:

- réceptions (-75%) grâce au partenariat avec Sport55
- téléphone (-18%) grâce au nouveau contrat signé avec Coriolis Télécom
- adhésions et abonnements (-97%) car nous avons supprimé tout ce qui après 4 ans de fonctionnement nous a paru inutile

Voilà, nous poursuivrons la mise en place de nouveaux services en 2006-2007 pour répondre à la demande des clubs.

**Pierre VOLA**

Trésorier

## Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros

	01/01/2005 31/12/2005	12 mois	01/01/2004 31/12/2004	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits de fonctionnement</b>	<b>113 719,87</b>	<b>100,00</b>	<b>107 240,39</b>	<b>100,00</b>	<b>6 479,48</b>	<b>6,04</b>
<b>Prestations de services</b>	<b>25 851,77</b>	<b>22,73</b>	<b>19 004,20</b>	<b>17,72</b>	<b>6 847,57</b>	<b>36,03</b>
708000 COTISATIONS	25 809,77	22,70	18 170,00	16,94	7 639,77	42,05
708001 REVERSEMENTS COTISATIONS			(1 730,00)	-1,61	1 730,00	100,00
708100 ANNUAIRE			2 500,00	2,33	(2 500,00)	-100,00
708800 PHOTOCOPIES	42,00	0,04	64,20	0,06	(22,20)	-34,58
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>87 866,68</b>	<b>77,27</b>	<b>87 798,30</b>	<b>81,87</b>	<b>68,38</b>	<b>0,08</b>
740000 SUBVENTION FETE DES SPORTS	15 000,00	13,19	15 000,00	13,99		
740010 SUBVENTION VILLE DE LYON	49 759,00	43,76	47 259,00	44,07	2 500,00	5,29
740100 SUBVENTION CNASEA	22 207,68	19,53	25 539,30	23,82	(3 331,62)	-13,05
740200 SUBVENTION FNDS	900,00	0,79			900,00	
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>1,42</b>		<b>1,73</b>		<b>(0,31)</b>	<b>-17,92</b>
758000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	1,42		1,73		(0,31)	-17,92
<b>Reprises sur provisions et amortissements, transferts d</b>			<b>436,16</b>	<b>0,41</b>	<b>(436,16)</b>	<b>-100,00</b>
791000 TRANSFERT DE CHARGES			436,16	0,41	(436,16)	-100,00
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>106 584,31</b>	<b>93,73</b>	<b>96 108,88</b>	<b>89,62</b>	<b>10 475,43</b>	<b>10,90</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>36 522,99</b>	<b>32,12</b>	<b>31 920,79</b>	<b>29,77</b>	<b>4 602,20</b>	<b>14,42</b>
606300 MATERIEL ET OUTILLAGE	195,19	0,17	840,57	0,78	(645,38)	-76,78
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10 360,07	9,11	1 889,79	1,76	8 470,28	448,21
611000 SOUS TRAITANCE	300,00	0,26			300,00	
613500 LOCATION COPIEUR	4 987,20	4,39	1 279,97	1,19	3 707,23	289,63
615500 REPARATION MATERIEL			148,30	0,14	(148,30)	-100,00
616000 ASSURANCE	915,78	0,81	569,50	0,53	346,28	60,80
618100 DOCUMENTATION			124,80	0,12	(124,80)	-100,00
618500 FETE DES SPORTS	10 000,00	8,79	9 913,41	9,24	86,59	0,87
618510 INTERVILLE			2 083,30	1,94	(2 083,30)	-100,00
622600 HONORAIRES	2 219,76	1,95	2 159,74	2,01	60,02	2,78
623100 CADEAUX AGENDAS			977,86	0,91	(977,86)	-100,00
623110 BULLETIN O.M.S.	807,30	0,71	803,71	0,75	3,59	0,45
623400 COUPES			1 045,30	0,97	(1 045,30)	-100,00
625100 FRAIS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	40,79	0,04	410,49	0,38	(369,70)	-90,06
625700 MISSIONS RECEPTIONS	1 244,75	1,09	4 953,16	4,62	(3 708,41)	-74,87
626100 FRAIS POSTAUX	1 601,39	1,41	1 612,23	1,50	(10,84)	-0,67
626200 TELEPHONE	1 332,36	1,17	1 638,25	1,53	(305,89)	-18,67
627500 SERVICES BANCAIRES	310,48	0,27	97,57	0,09	212,91	218,21
628100 COTISATIONS	23,92	0,02	1 026,00	0,96	(1 002,08)	-97,67
628200 FORMATION	2 184,00	1,92	346,84	0,32	1 837,16	529,69
<b>Impôts, taxes, versements assimilés</b>	<b>196,00</b>	<b>0,17</b>	<b>64,80</b>	<b>0,06</b>	<b>131,20</b>	<b>202,47</b>
633300 FORMATION CONTINUE	196,00	0,17	64,80	0,06	131,20	202,47
<b>Rémunération du personnel</b>	<b>47 440,38</b>	<b>41,72</b>	<b>43 768,15</b>	<b>40,81</b>	<b>3 672,23</b>	<b>8,39</b>
641100 SALAIRES	47 055,38	41,38	43 202,99	40,29	3 852,39	8,92
641200 CONGES PAYES	385,00	0,34	129,00	0,12	256,00	198,45
641410 I.J.S.S.			436,16	0,41	(436,16)	-100,00
<b>Charges sociales</b>	<b>21 424,13</b>	<b>18,84</b>	<b>19 386,86</b>	<b>18,08</b>	<b>2 037,27</b>	<b>10,51</b>
645100 COTISATIONS URSSAF	14 116,69	12,41	12 899,34	12,03	1 217,35	9,44
645350 COTISATIONS RETRAITE	4 777,18	4,20	4 295,74	4,01	481,44	11,21
645400 COTISATIONS ASSEDI	2 058,44	1,81	1 922,64	1,79	135,80	7,06
645500 CHARGES SOCIALES S/C.P.	169,00	0,15	120,00	0,11	49,00	40,83
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	302,82	0,27	149,14	0,14	153,68	103,04



## Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros		01/01/2005	12	01/01/2004	12	Variations	
		31/12/2005	mois	31/12/2004	mois		%
<b>Dotation aux amortissements</b>		999,66	0,88	966,27	0,90	33,39	3,46
681110	DOT. AMORT. IMMO. INCORPORELLE			277,61	0,26	(277,61)	-100,00
681120	DOT. AMORT. IMMO. CORP.	999,66	0,88	688,66	0,64	311,00	45,16
<b>Autres charges</b>		1,15		2,01		(0,86)	-42,79
658000	CHARGES DIV. GESTION COURANTE	1,15		2,01		(0,86)	-42,79
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		7 135,56	6,27	11 131,51	10,38	(3 995,95)	-35,90
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		400,79	0,35	197,24	0,18	203,55	103,20
<b>Intérêts et produits financiers</b>		400,79	0,35	197,24	0,18	203,55	103,20
763000	REVENUS DES AUTRES CREANCES	400,79	0,35			400,79	
764000	PRODUITS CESSIONS AUTRES VMP			197,24	0,18	(197,24)	-100,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		7 536,35	6,63	11 328,75	10,56	(3 792,40)	-33,48
<b>Produits exceptionnels</b>		47,00	0,04	568,16	0,53	(521,16)	-91,73
772000	PRODUITS S/ EXERC. ANTERIEURS	47,00	0,04	568,16	0,53	(521,16)	-91,73
<b>Charges exceptionnelles</b>		1,98				1,98	
671000	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1,98				1,98	
<b>Résultat exceptionnel</b>		45,02	0,04	568,16	0,53	(523,14)	-92,08
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		114 167,66	100,39	108 005,79	100,71	6 161,87	5,71
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		106 586,29	93,73	96 108,88	89,62	10 477,41	10,90
<b>Résultat</b>		7 581,37	6,67	11 896,91	11,09	(4 315,54)	-36,27
<b>Contribution en nature - Produits</b>							
<b>Contribution en nature - Charges</b>							

# RAPPORT D'ORIENTATION

La saison 2006 – 2007 de l'Office des sports de Lyon s'annonce particulièrement active.

Nous poursuivrons, dans le cadre de nos relations institutionnelles avec la municipalité, notre travail sur les subventions, sur les mises à disposition des équipements, sur les opérations Pékin 2008 et Vancouver 2010. Fin 2006, auront lieu les renégociations des conventions triennales auxquelles nous participerons bien entendu.

Nous mènerons indépendamment de la Ville d'autres actions et tout d'abord nous poursuivrons notre réflexion sur les équipements sportifs de Lyon. Nous rencontrerons dès la rentrée, les services de la Ville pour connaître leur propre analyse de la situation et les projets d'ores et déjà étudiés. Le Comité Directeur et les présidents d'office d'arrondissement seront associés à cette rencontre comme ils l'ont été lors de la conférence de M.Gérard Baslé. Nous proposerons à tous les clubs au début 2007 un rapport d'étape sur ce dossier.

Nous entendons également mener un cycle de conférences à partir d'octobre sur certains sujets. Nous avons pensé aux emplois aidés dont les associations peuvent bénéficier, à la convention collective du sport dont on nous annonce la mise en place prochainement, à la responsabilité des associations. Vos propositions seront les bienvenues.

Nous vous rappelons que nous sommes à la disposition des clubs pour les rencontrer, et que nous pouvons aussi nous rendre sur place pour constater et évoquer avec eux leurs problèmes.

En effet, nous pouvons intervenir plus facilement auprès de l'Adjoint au Sport, que nous rencontrons souvent, ou auprès des services que ne peut le faire chaque club individuellement.

Vous pouvez facilement prendre contact avec Marc Goy qui vous rencontrera soit dans les locaux de l'Office des Sports soit dans votre club.

Nous allons modifier prochainement nos statuts pour changer notre nom et notre adresse. Nous les réformerons totalement au début 2007, nous l'avons évoqué lors de l'AG extraordinaire de ce jour.

Nous voulons développer nos services :

- places pour les matchs et les spectacles sportifs
- reprographie - infographie
- annuaire qui paraîtra en juin 2006 et qui sera tiré à 45 000 exemplaires distribués place Bellecour lors des Jeux de Lyon, dans les mairies d'arrondissement, dans les universités lors des inscriptions....
- Fair-play

Et en créer d'autres :

- notre salle sera rénovée pendant l'été 2006 et deviendra avec nos bureaux la Maison des Sports de Lyon avec la possibilité d'avoir des équipements audio et vidéo de qualité.  
Nous pourrons ainsi vous y accueillir et accueillir nos partenaires dans de bonnes conditions
  
- Nous souhaitons mettre en place un service de minibus payé en partie par la publicité. Nous devons y renoncer si d'ici fin mai, les recherches de partenaires n'ont pas abouti.  
Il nous faut donc rechercher une autre manière de faire : contrat avec des loueurs, location longue durée par l'Office des sports... Nous souhaitons réellement aboutir avant fin 2006 mais il faut que ce service soit plus avantageux pour les clubs qui louent déjà des minibus que les conditions qu'ils ont actuellement et qu'il soit attractif pour les clubs qui ne louent pas de minibus par manque de moyens. Et tout cela sans mettre en péril les finances de l'Office des Sports. Voilà une équation difficile à résoudre !  
Pour mettre en place ce service et pour pouvoir mener des négociations fructueuses avec les loueurs, il nous faut connaître les dépenses réelles de location de minibus d'une dizaine de clubs pour avoir un état précis de la situation. Je demande donc aux clubs qui veulent nous aider de prendre contact avec Marc Goy à la fin de cette Assemblée pour voir avec lui comment le faire concrètement.
  
- Nous lancerons le site Internet en septembre avec beaucoup de retard car il a été victime du succès de notre service reprographie qui occupe Marie à 120 % de son temps. Vous y trouverez dès septembre les dernières infos communiquées par vos clubs.

Au niveau des évènements, nous fêterons en juin prochain la sortie de notre annuaire. Nous maintiendrons à l'automne la soirée étudiante avec en avant-première la réception des clubs et bien entendu, nous serons à nouveau partenaires des Lions du sport. Je veux rappeler que lors de la désignation du sportif de l'année les votes des clubs sportifs comptent pour 50%. Si on prend les résultats de l'an dernier qui étaient très serrés, c'est bien le vote des clubs qui a permis à Grégory Coupet d'être désigné et non le vote des lecteurs du progrès ou des internautes d'Hit and sport.

Pour terminer, je veux tous vous remercier pour la confiance que vous témoignez à notre équipe. Je veux également remercier toutes celles et tous ceux qui s'investissent dans notre bureau, dans notre comité directeur, dans les commissions, dans les offices d'arrondissement et bien entendu remercier Marie Guy et Marc Goy car sans eux rien ne serait possible.

**Marc FEUILLET**  
Président délégué

